dans une perspective de développement durable

4.5.3.11 Roundup WeatherMAX (glyphosate en super-éponge)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

L'étiquette du pesticide est la seule source d'information ayant force de loi et elle contient toute l'information liée à l'utilisation du produit commercial. Le présent document est un résumé de l'étiquette. Lorsqu'il est question de répression, l'efficacité approximative du produit est de 60-75 % tandis qu'une suppression est de 85 % et plus. Il est important de toujours se référer à l'étiquette légale qui est disponible soit sur le contenant du pesticide ou soit sur le site internet de l'ARLA : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/ls-re/index-fra.php. Veuillez vous assurer que vous avez la plus récente mise à jour de ce résumé d'étiquette.

Toujours aviser votre acheteur pour les applications des pesticides dans votre culture.

Fait avec l'étiquette du 18-10-2021

RÉSUMÉ DE L'ÉTIQUETTE

- Groupe 9
- Indice de risque pour la santé (IRS)¹: 23
- Indice de risque pour l'environnement (IRE)²: 1
- Utiliser en super-éponge;
- Mauvaises herbes :
 - Suppression d'une grande variété de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, de vivaces, de broussailles ligneuses et d'arbres.
- Moment d'application :
 - La suppression est optimale lorsque l'on effectue le traitement à un stade avancé de croissance;
 - Il peut être nécessaire de répéter le traitement à mesure que de jeunes pousses de mauvaises herbes apparaissent ou que les parties souterraines des mauvaises herbes non traitées sortent de terre.

¹ La valeur de l'IRS varie de 1 à 2 420. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente au niveau de la santé est important.

² La valeur de l'IRE varie de 1 à 961. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente pour l'environnement est important.

• Taux d'application et mélange :

- Pour un produit concentré à 540 g/L de glyphosate, mélanger 0,57 litre de produit dans 2 litres d'eau (solution à 22 %);
- La concentration de glyphosate peut varier d'un produit à l'autre. En cas de doute concernant la dilution, contacter votre conseiller agricole;
- o Appliquer par humectation :
 - ✓ Garder propre les surfaces humectantes:
 - ✓ Ajuster l'humecteur pour que le point de contact avec les mauvaises herbes soit au moins à 5 cm au-dessus des bleuetiers:
 - ✓ Les mauvaises herbes doivent dépasser le bleuetier d'au moins 15 cm;
 - ✓ Pour de meilleurs résultats, effectuer 2 applications en sens inverse;
 - ✓ La suppression peut être moins efficace si les mauvaises herbes sont couvertes de **poussière** lors de l'application.

Renseignements sur le produit :

- Herbicide de contact non sélectif;
- Les symptômes apparaissent en 2 à 4 jours après le traitement sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, mais ils n'apparaissent souvent gu'après 7 à 10 jours sur la plupart des mauvaises herbes vivaces;
- Herbicide sans effet résiduel.

Restrictions :

- Application terrestre seulement;
- Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression des mauvaises herbes pourrait être moindre;
- Éviter toute fuite ou tout dégoulinement sur la végétation non visée. Prendre garde que l'humecteur ne soit pas saturé;
- Ne pas travailler à une vitesse inférieure à 4 km/h ou supérieure à 10 km/h. Lorsque les mauvaises herbes sont plus denses, réduire la vitesse d'avancement de l'applicateur pour s'assurer que les mauvaises herbes soient bien couvertes;
- Mélanger seulement la quantité de solution que l'on peut appliquer en une journée, une solution entreposée pendant la nuit pouvant présenter une efficacité réduite;
- Un temps extrêmement froid ou nuageux au moment de l'application peut réduire l'action du produit et retarder les symptômes de suppression;
- Une forte gelée survenant avant l'application pourrait réduire le degré de suppression. Ne pas appliquer après le premier gel meurtrier à l'automne;
- Ne pas effectuer le traitement lorsque les mauvaises herbes sont humides;
- Ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues;
- Délai de réentrée : 12 à 24 heures (dépendamment du glyphosate choisi).

Entreposage :

- o Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des semences;
- o Ce produit n'est pas affecté par le gel.

• Équipements de protection :

- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes;
- o Lors du mélange et du chargement, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial).

RÉDACTION 2016

Marie-Ève Moreau, agronome, responsable du volet agroenvironnement, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

MISE À JOUR 2021

Laurence Bouchard, agronome, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

FINANCÉE PAR

